



UNITE DE TRI VALORISATION MATIERE ET ENERGIE : FONCTIONNEMENT

ECHANGES DE TONNAGES AVEC LE SMITRED DE PLUZUNET

Une coopération s'est engagée entre KERVAL et le SMITRED concernant l'envoi d'un FMA de « refus légers » issus de Pleumeur-Bodou à l'unité de tri des Châtelets contre un FMA « OMR » en fosse Pluzunet, soit des échanges de tonnage à volume constant, sur la base de volumes de chargement optimisés. Le transport est assuré par la régie SMITRED.

Cette coopération va débuter semaine 26 soit le 26 juin pour une durée de 10 semaines.

Sur la base de chargements optimisés, il est attendu l'envoi de 1870 t refus légers de l'usine de compostage de Pleumeur-Bodou à l'unité de tri de Ploufragan à un tarif de 85 € HT contre 2 295 t d'OMR des Châtelets vers l'incinérateur de Pluzunet à un tarif de traitement de 71,5 € HT, les rotations étant facturées à Kerval 246.75 € HT/le tour selon le tarif en vigueur.

Il est précisé que cette convention entre dans le champ de l'article L5111-1 du Code Général des Collectivités Locales, modifié par la loi n° 20415-991 du 7 août 2015, précisant que ces modalités de mutualisation de prestations de service ne sont pas soumises aux règles relatives aux marchés publics par décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

➡ **AUTORISE** le Président à signer la convention qui précise ces échanges avec le SMITRED de Pluzunet ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 27 juin 2017

**Le Président
Thierry BURLLOT**



KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 27 JUIN 2017

Convocation du 20 juin 2017

Nombre de membre du bureau : 14

L'an deux mil dix-sept le vingt-sept juin à seize heure, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre de tri GENERIS à Ploufragan, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	SMITOM Launay Lantic	X	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE Terre et Mer		X
Marie-France BOULDE	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic	X	
Gervais LE BOUC	DINAN Agglomération		X
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération		X
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean MEGRET	LAMBALLE Terre et Mer	X	
Daniel NABUCET	LAMBALLE Terre et Mer		X
Gilles THOMAS	Loudéac communauté Bretagne centre		X
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne centre	X	

Présents : 9

Absents : 5

Votants : 9